

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : BONNET, Bernard

Titre : « Gestion de terroirs et élevage : l'élevage au Niger », in *La lettre du réseau Recherche-Développement*, n°16, pp. 36-39

Editeur : GRET, Paris

Date : Septembre 1992



Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
49, rue de la Glacière • 75013 Paris • France
Tél. : 33 1 44 08 67 67 • Fax : 33 1 43 31 66 31
iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

Au Niger, l'élevage reste le parent pauvre des rares projets de gestion de terroirs et les conflits avec les agriculteurs sont multiples. Dans la zone pilote de Damana, les agents techniques devraient être de fin diplomates.

L'expérience du Niger dans la gestion des terroirs est encore à ce jour assez limitée (1). Quelques projets ont néanmoins vu le jour depuis 1987-88, quoique de manière isolée et en s'appuyant sur des moyens financiers et humains pas toujours très adaptés. Le projet d'appui à la gestion des terroirs (PAGT) en est un exemple.

Ce projet est issu de l'évolution d'un volet "aménagement cantonal" du projet forestier (IDA/FAC/CCCE, juin 86 - juin 90). La zone pilote de Damana à laquelle nous nous intéressons ici plus particulièrement, constitue l'une des deux antennes de terrain du PAGT. Elle couvre en partie le canton de Tondikandia, en plein territoire sud-sahélien (pluviométrie : 350-400 mm).

La difficile question de l'élevage a été jusqu'à présent peu abordée par le programme de travail de l'équipe de Damana. Les raisons de cette insuffisance tiennent essentiellement à deux facteurs. Un manque de compétence dans ce domaine est d'abord vi-

(1) Contrairement à d'autres pays voisins (Burkina Faso et Mali), ce n'est que très récemment en effet que cette stratégie de développement s'est affirmée à l'échelle nationale, sans pour cela que se mette en place un réel programme de recherche-développement destiné à en tester la validité et à en adapter l'approche au contexte très spécifique du pays.

vement ressenti par des agents dont le profil est encore exclusivement forestier. Ces derniers éprouvent de grosses difficultés à conduire des diagnostics et intervenir sérieusement sur les thèmes zootechniques et pastoraux.

Une autre cause est plus directement liée au contexte agraire local, la mise en valeur agricole exerçant une totale suprématie sur l'appropriation et l'occupation de la terre. On attribue par conséquent un caractère marginal et secondaire aux ressources pastorales. Dans ces conditions, les questions liées à l'élevage extensif sont systématiquement écartées lors des diagnostics villageois par les interlocuteurs privilégiés du projet, à savoir les agriculteurs sédentaires, en position de force sur ces territoires.

Des agents de terrain totalement isolés

Aborder ouvertement avec les différents groupes d'intérêts, des problèmes aussi conflictuels au plan social, et délicats au plan technique, demande alors de la part des intervenants extérieurs que nous sommes, une grande maîtrise du sujet et des capacités d'animation et de négociation qui font malheureusement encore largement défaut à l'encadrement.

Des projets de plus en plus nombreux travaillent sur l'aménagement des terroirs, mais la gestion des ressources proprement dite est encore trop souvent laissée au second plan. Le PAGT ne fait pas vraiment exception à cette règle et les questions liées à l'élevage n'ont pas encore été abordées directement. Elles sont trop fréquemment prises en compte a posteriori et apparaissent alors plutôt comme des facteurs de blocage de telle ou telle opération.

Ces derniers peuvent prendre des formes tout aussi diverses que :

- le non-respect par certains villageois d'une mise en défens de certains sites ;

- la contestation par les agropasteurs de travaux d'aménagement de mare face à l'insuffisance de l'aire d'abreuvement du bétail ;

- le rejet total par les agriculteurs sédentaires de la participation des représentants des groupes d'agropasteurs aux négociations de certains plans de développement villageois ;

- la difficulté d'intégrer l'exploitation des parcours dans un plan de gestion des ressources forestières de plateau...

Cette difficile prise en compte de l'élevage dans la plupart des aménagements mis en place par

le projet tient la plupart du temps à la complexité technique des questions à traiter mais peut-être plus encore aux rivalités sociales qui divisent très fortement les acteurs dans les modalités d'accès et de partage des ressources.

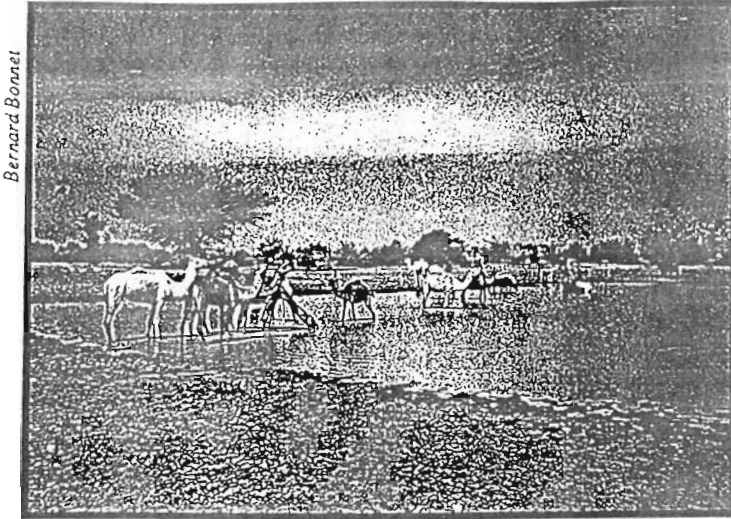
Au plan technique d'abord, la conception d'un schéma d'aménagement des terroirs villageois visant une définition plus précise des zones pastorales et agricoles est un exercice très particulier qui nécessite de la part de l'encadrement des compétences pluridisciplinaires et une grande connaissance du milieu. La dynamique des ressources naturelles épouse de très près les variations du climat sahélien et cela rend d'autant plus délicat tout travail de révision à moyen terme.

Les agents de terrain qui ont la responsabilité de coordonner la mise en oeuvre des plans de développement villageois sont, le plus souvent, totalement isolés. Il leur faut non seulement coordonner les actions mais aussi les exécuter eux-mêmes, quand il n'existe pas d'autre opérateur pour le faire. Dans le cas de l'élevage, les services de l'administration se cantonnent épisodiquement, quand les moyens le permettent, à des actions de protection sanitaire.

La recherche nationale de son côté est encore trop coupée du monde rural pour apporter des solutions techniquement et économiquement adaptées au contexte local.

Champs-pièges et dégâts aux cultures

L'élevage oblige de surcroît à considérer la plupart du temps des échelles spatiales plus larges que celles habituellement identifiées pour des travaux d'aménagement villageois. La conception d'un plan de gestion des ressources sylvo-pastorales d'un plateau inter-villageois, par exemple, implique aussi nécessairement un examen de la situa-



tion des ressources pastorales complémentaires de la vallée. Elle demande également de prendre en considération les occupants temporaires que sont les agropasteurs transhumants venus du Dallol pour la durée de l'hivernage.

De même travailler sur la circulation du bétail à travers un territoire villageois exige aussi une bonne connaissance du réseau de circulation du bétail à l'échelle de la région.

Ces différents éléments nous amènent donc à donner la priorité au renforcement des compétences techniques de l'encadrement pour mieux intégrer l'élevage dans ses préoccupations d'aménagement et de gestion des ressources.

Mais, dans la région, les tensions sociales se manifestent for-

tement à travers les questions pastorales. La prolifération de champs-pièges, les dégâts aux cultures, l'obstruction ou le non respect des couloirs de passage vont bien au-delà en effet des seuls problèmes techniques. La concurrence spatiale grandissante ravive des luttes d'influence socio-ethniques encore très profondément ancrées dans l'histoire locale du peuplement.

Le rôle fondamental du médiateur

Dans de telles conditions, le projet doit non seulement s'appuyer sur de bons techniciens mais aussi sur d'excellents médiateurs. Sans cela, on dérive vite loin des objectifs d'une gestion plus harmonieuse des ressources. Dans la pratique en effet, le projet a souvent été utilisé par les groupes dominants pour déstabi-

La conception d'un plan de gestion des ressources sylvo-pastorales implique aussi de prendre en considération les occupants temporaires.

L'ÉLEVAGE AU COEUR D'UNE ÉCONOMIE SAHÉLIENNE EXTRÊMEMENT PRÉCAIRE

Les premiers travaux de diagnostics villageois conduits en 1990 ont permis de différencier les interlocuteurs du projet sur le terrain, et ainsi de mieux saisir les réalités propres aux différents groupes sociaux, tous concernés par la gestion des ressources du territoire villageois.

Les traits dominants des systèmes de production se caractérisent avant tout par une très grande diversification des activités rurales. L'agriculture pluviale ne suffit pas, même quand les pluies sont de qualité comme en 1988, à reconstituer des stocks pour les périodes critiques beaucoup plus fréquentes. Pour pallier ce déficit aigu et persistant, de multiples activités sont pratiquées : cultures de décrues dans les bas-fonds, exode saisonnier vers les villes côûères ou la capitale, cueillette du bois et de la paille sur les espaces sylvo-pastoraux... L'élevage bien entendu tient une

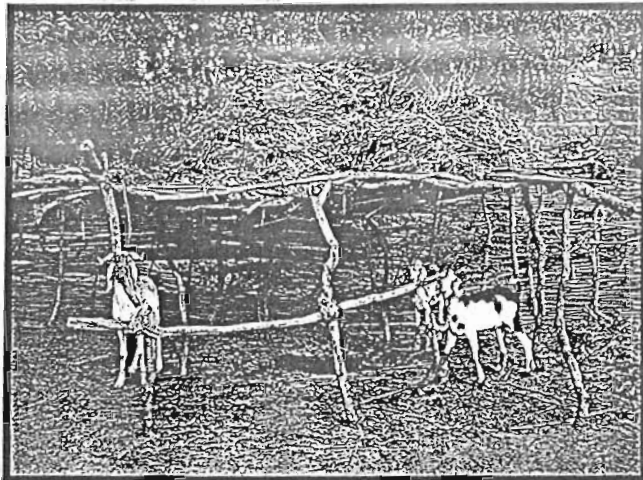
production: la terre, le bétail et la force de travail.

L'ancrage territorial, déterminé par l'origine sociale du chef d'exploitation et par son assise foncière, est le premier facteur à prendre en compte pour aborder la gestion des ressources. Suivant les villages touchés, près de 40% des chefs d'exploitation (principalement des agropasteurs) sont à la recherche de cet espace de fixation et sont donc en situation foncière très instable.

La détention du bétail est également un facteur très important. Suivant le degré de pastoralisation des exploitations et les modes de gestion de la fertilité des terres cultivées, l'accumulation des réserves financières et donc la capacité de survie en cas de sécheresse peuvent varier considérablement d'une unité de production à l'autre.

La structuration sociale des exploitations induit également des différences remarqua-

Cheptel intégré aux exploitations agricoles. Pour plus d'un tiers des exploitants de la région, l'élevage ovin est avancé comme première source de revenus monétaires.



Bernard Bonnet

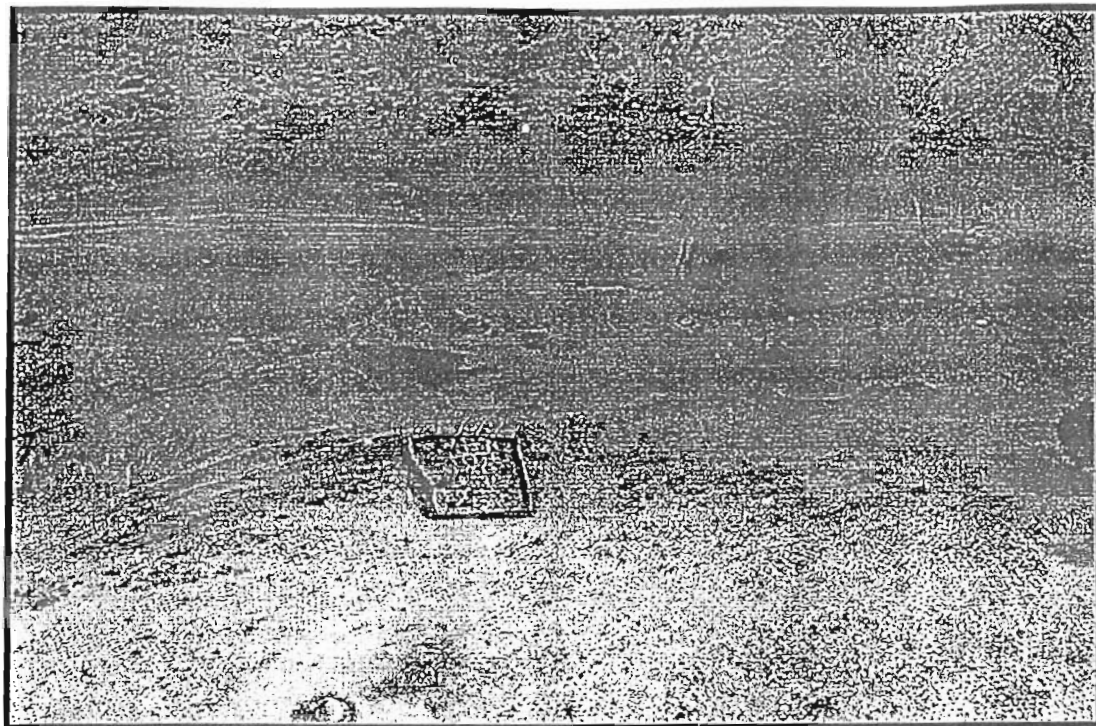
place prépondérante au sein de ces stratégies de diversification de la plupart des groupes sociaux (apport alimentaire et monétaire, système d'épargne, source d'énergie et de fertilisation organique). Il concerne ainsi à des degrés différents plus de 90% des exploitations en constituant un volant de sécurité considérable pour la trésorerie familiale avec les petits ruminants et la volaille. L'embouche ovine, très fréquente dans la zone, est avancée comme première source de revenus monétaires par plus d'un tiers des chefs d'exploitation.

Mais dans cette région l'élevage fait aussi partie des trois ressources majeures qui permettent de différencier les systèmes de

bles. De grandes familles composées s'opposent à des unités de type nucléaire disposant de ressources humaines et foncières beaucoup plus limitées.

Dans un contexte agro-écologique particulièrement fragile confronté à un environnement économique peu dynamique, il faut bien reconnaître que les marges d'amélioration possible de ces systèmes de production déjà fortement diversifiés, ne sont pas considérables. C'est la raison pour laquelle le volet « conseil d'exploitation » mis en place depuis 1989, s'est fixé comme objectif la sécurisation de ces systèmes de production plutôt que leur intensification.

B. Bonnet



Mare de Korombol
(Sinsan).

*L'aménagement
d'une mare peut
parfois renforcer
l'emprise de
groupes
dominants au
détriment des
anciens
utilisateurs
pastoraux.*

liser et marginaliser encore plus leurs groupes rivaux. L'aménagement d'une mare permet par exemple à certains de renforcer leur emprise sur tel point d'eau au détriment des anciens utilisateurs pastoraux. Dans un autre village, un plan d'exploitation et de gestion des ressources forestières permet aux jeunes du village de diversifier leurs sources de revenus.

Mais les agropasteurs peuls, eux, vivent mal ce type d'aménagement : « Aujourd'hui, pour nous éleveurs, c'est comme si le plateau était devenu un champ... » Cet aménagement conduit donc à leurs yeux à une appropriation encore plus forte de l'espace par les agriculteurs sédentaires, du fait de la priorité donnée à la valorisation des ressources forestières. Dans d'autres situations enfin, la demande de certains partenaires villageois résume encore mieux l'enjeu : « Nous voulons que le projet fasse comprendre nos problèmes aux agriculteurs. »

Pour mieux remplir le rôle fondamental de médiateur, il importe, en premier lieu, de bien identifier et d'associer dès le début des opérations tous les intervenants concernés de près ou de

loin par les espaces sur lesquels on pense agir. Il faut pour cela du temps et une volonté de comprendre et d'analyser les intérêts et les problèmes souvent divergents de chacun.

Gagner la confiance des uns et des autres

L'art de négocier consiste ensuite à animer un dialogue constructif pour déboucher sur de nouvelles règles pratiques d'exploitation et de gestion des ressources de tel ou tel espace.

Face au problème de circulation des troupeaux par exemple, il semble judicieux notamment de commencer par identifier les axes qui sont reconnus de tous (cela est généralement le cas des grands couloirs de transhumance extra-villageois). Ceci permet dans un premier temps de formaliser et renforcer ces accords pour gagner la confiance des uns et des autres. On pourra alors s'attaquer ensuite, avec moins de risques de conflit grave, au problème plus spécifique du réseau secondaire des couloirs intra-villageois qui font plus rarement l'unanimité.

Enfin sans que cela soit spécifique au problème particulier de

l'élevage, pour être mises en pratique, ces règles d'exploitation doivent être contrôlées et ajustées si nécessaire par des institutions locales compétentes. Cette fonction incombe déjà en théorie au Conseil villageois de développement tel qu'il a été défini dans le cadre de la Société de développement au Niger.

Dans la réalité, il semble qu'il faille élargir les responsabilités à un plus grand nombre de représentants des utilisateurs des ressources, en vue d'un meilleur équilibre des forces en présence. Cela supposerait donc pour notre zone, l'intégration plus systématique de responsables des pasteurs et des agropasteurs qui ont pris attache sur le terroir.

A l'échelle supérieure, la cohérence de cette organisation doit reposer sur un cadre législatif national adapté. Elle dépendra du code rural en cours de préparation qui devrait pouvoir reconnaître de manière plus officielle ces tentatives d'organisation de gestion. ■

Bernard Bonnet
Conseiller technique
Iram/Fac, août 1991